

PV OA du 2 décembre 2020 – Visio-conférence

Début de séance à 19h00 – Fin de séance à 20h40

Présents P. ACHTEN, D. RETERRE, D. BROZAK, P. DECRAENE, C. GREIF, JC DEBATTY,
C. CORMEAU, P. GREIF, JC BACCUS

Excusés P. SCHMETS, M. VANDEVELD

1) Aide aux clubs vu la situation Covid-19

La facture relative à la cotisation administrative provinciale et calculée en fonction du nombre d'affiliés au 31/12 normalement adressée aux clubs en janvier ne sera pas émise cette année compte tenu de la situation exceptionnelle de cette saison. Une communication sera adressée aux clubs.

2) Subside de la Province de Liège

Notre dossier sera soumis au Collège en décembre 2020. Quelques corrections ont été apportées au bilan et au budget afin de se conformer aux exigences de la Province.

3) Finales francophones et nationales des jeunes

Actuellement, les finales francophones et nationales des jeunes sont maintenues si les conditions sanitaires permettent l'organisation. Le point concernant la désignation des champions pour notre province est reporté à l'ordre du jour de l'OA de janvier (attendre le CNS du 15 janvier 2021). En attendant, une communication partira vers les clubs.

4) Le volley en 2021 ?

Compte tenu du CNS du 27 novembre dernier, il est peu probable que les entraînements indoor pourront reprendre avant le 15 janvier 2021. Plusieurs pistes sont mises en avant pour pratiquer le volley et maintenir un challenge.

5) Sélections provinciales et PLD

- **Sélections provinciales**

L'interprovinces du 3 janvier à Limal est annulé. La question se pose de savoir si un travail se poursuit ou pas au niveau du groupe vu l'incertitude pour le mois en avril ?

- **PLD**

Les réservations à Soumagne peuvent déjà être annulées jusque fin janvier. Les clubs seront probablement réticents à envoyer leurs joueurs au PLD et ce afin d'éviter le mélange des bulles.

Ces deux points seront mis à l'ordre du jour de janvier afin d'avoir une vue un peu plus précise pour la suite de la saison et envisager des entraînements spécifiques en fonction des mesures sanitaires.

6) Divers

- Le parquet a remis une proposition de transaction pour les 6 clubs qui se sont groupés pour contester les forfaits pour non-respect de l'article 15 – liste de force : acceptation de celle-ci – affaire clôturée

- La remorque utilisée dans le cadre des journées « découverte » n'est plus utilisée. L'OA décide de la vendre au prix de 1000 €. Le renom pour la location de l'emplacement à Ensival qui servait à la remise doit être envoyé (voir le contrat pour avoir les conditions et négocier un délai le plus court possible)
- Le prochain OA est fixé au 19 janvier 2021 à 19h**30** en vidéo-conférence.

P. ACHTEN
Président

D. RETERRE
Secrétaire de séance